

NUMERO : 2025-125
DÉCISION DU MAIRE

Le Maire de la ville de Sarcelles,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2020-063 du Conseil municipal du 05 juillet 2020, reçue en sous-préfecture le 07 juillet 2020, portant délégation de pouvoir au Maire,

Vu la proposition de la Direction des Affaires culturelles de la ville de Paris, sise 31 rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris, ayant pour objet le prêt de livres d'artistes par la Bibliothèque Forney dans le cadre d'une exposition organisée pour la semaine des métiers du livre du 21 mai au 28 mai 2025,

Considérant les orientations de la Ville de Sarcelles dans le domaine de la politique culturelle,

Décide :

Article 1 : de conclure une convention avec la Direction des Affaires culturelles de la ville de Paris, sise 31 rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris, ayant pour objet le prêt de livres d'artistes par la Bibliothèque Forney dans le cadre d'une exposition organisée pour la semaine des métiers du livre du 21 mai au 28 mai 2025.

Fait à Sarcelles, le 23 juin 2025

Le Maire
Patrick HADDAD

